

TICKETS MYPROVENCE

C'EST

500 000€ pour accompagner la reprise du secteur touristique et augmenter le pouvoir d'achat des résidents et des visiteurs.

1,5 MILLION D'EUROS de consommation généré sur le territoire.

LE PRINCIPE

100€ DE BONS D'ACHATS/PERSONNE délivrés chaque semaine par Provence Tourisme, divisés en 10 tickets de 10€ téléchargeables par les clients sur demande

APPLICABLES PAR TRANCHE DE 30€ d'achats minimum et cumulables entre eux, valables chez tous les partenaires touristiques des Bouches-du-Rhône adhérents au dispositif

DURÉE DE VALIDITÉ FIXÉE À UNE SEMAINE, au-delà les bénéficiaires peuvent renouveler leur demande

DU 31 MAI AU 31 DÉCEMBRE 2021

RESTAURANTS, LOISIRS, ARTISANAT, HÉBERGEMENTS, CULTURE, PRODUCTEURS... BÉNÉFICIEZ DES TICKETS MYPROVENCE !

Quel que soit votre type de structure, dès lors que vous proposez une prestation touristique réglable sur place.

Consultez les critères d'éligibilité en cliquant ici.

INSCRIVEZ-VOUS !

tickets.myprovence.fr

COMMENT ÇA MARCHE ?

POUR VOUS, PROFESSIONNELS DU TOURISME

- 1 INSCRIVEZ-VOUS**
sur tickets.myprovence.fr, accédez à votre espace partenaire, récupérez votre code partenaire
- 2 TÉLÉCHARGEZ VOTRE KIT DE COMMUNICATION**
sur votre espace. Il vous sera également envoyé par courrier à l'adresse indiquée lors de l'inscription
- 3 RELAYEZ L'OPÉRATION**
dans votre établissement et sur vos supports numériques. Communiquez lisiblement votre code partenaire dans votre établissement
- 4 EFFECTUEZ LA REMISE EN CAISSE**
au client qui présente les TICKETS MYPROVENCE validés sur son smartphone
- 5 RECEVEZ UN RÉCAPITULATIF**
es remises par mail ou consultez l'historique de vos tickets sur votre espace
- 6 PERCEVEZ LA SOMME**
directement sur votre compte bancaire renseigné au moment de l'inscription dans les 72h, sans frais ni commission

ET POUR VOS CLIENTS ?

- 1 ILS S'INSCRIVENT SUR MYPROVENCE.FR** où ils accèdent à leur espace personnel
- 2 ILS TÉLÉCHARGENT LEURS 10 TICKETS MYPROVENCE** de la semaine
- 3 ILS CONSULTENT SUR LE SITE LA CARTE DES PARTENAIRES** pour aller effectuer leurs achats sur place
- 4 AU MOMENT DE PAYER, ILS SÉLECTIONNENT UN OU PLUSIEURS TICKETS MYPROVENCE** et saisissent le code du partenaire depuis leur smartphone
- 5 LES CLIENTS ET LE PARTENAIRE REÇOIVENT UN SMS ET UN EMAIL DE CONFIRMATION.**
Le partenaire applique la réduction
- 6 ILS BÉNÉFICIENT IMMÉDIATEMENT DE LA REMISE** sur leurs achats

UNE QUESTION ?

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
au **04 69 96 70 00** et sur tickets@myprovence.fr